

Page: 1/10

Date d'impression : 08.04.2022 Révision: 08.04.2022

Numéro de version 302 (remplace la version 301)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit 600510

· Nom du produit: Polymère MS E-COLL

· Code du produit: 4317784341813

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

· Secteur d'utilisation

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

- · Emploi de la substance / de la préparation Agent d'étanchéité
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

E/D/E - Einkaufsbuero Deutscher Eisenhaendler GmbH EDE Platz 1 D-42389 Wuppertal Germany

Tel. +49 202 6096-0 e-mail: sdb@ede.de

- · Service chargé des renseignements: Product safety department
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence Numéro ORFILA (INRS) : + 33 1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008
 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant
- · Pictogrammes de danger néant
- · Mention d'avertissement néant
- · Mentions de danger néant

· Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants.

· Indications complémentaires:

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

EUH212 Attention! Une poussière respirable dangereuse peut se former lors de l'utilisation. Ne pas respirer cette poussière.

(suite page 2)



Page: 2/10

Date d'impression : 08.04.2022 Révision: 08.04.2022

Numéro de version 302 (remplace la version 301)

Nom du produit: Polymère MS E-COLL

(suite de la page 1)

- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- PBT: Non applicable.vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges

· Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:		
ELINCS: 432-430-3 Numéro index: 616-200-00-1 Reg.nr.: 01-0000017860-69	mélange de: N,N'-éthane-1,2-diylbis(hexanamide); 12-hydroxy-N-[2-[(1-oxyhexyl)amino]éthyl]octadécanamide; N,N'-éthane-1,2-diylbis(12-hydroxyoctadécanamide) Aquatic Chronic 4, H413	<1,25%
CAS: 1760-24-3 EINECS: 217-164-6	N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine Eye Dam. 1, H318 Skin Sens. 1, H317	0,1-<1%
CAS: 2768-02-7 EINECS: 220-449-8 Reg.nr.: 21195413215-52-xxxx	triméthoxyvinylsilane Flam. Liq. 3, H226 Acute Tox. 4, H332; Skin Sens. 1, H317	0,1-<1%
CAS: 52829-07-9 EINECS: 258-207-9	Bis(2,2,6,6-tetramethyl-4-piperidyl)sebacate Repr. 2, H361fd Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400	0,1-<1%
CAS: 54068-28-9 ELINCS: 483-270-6 Reg.nr.: 01-0000020199-67-xxxx	Dioctylbis(pentan-2,4-dionato-O,O')zinn STOT SE 2, H371 Skin Sens. 1, H317	0,1-<1%

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des mesures de premiers secours
- · Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Après inhalation:

Veiller à l'apport d'air frais.

En cas de malaise, recourir à un traitement médical.

· Après contact avec la peau: En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Après ingestion:

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.



Page: 3/10

Date d'impression : 08.04.2022 Révision: 08.04.2022

Numéro de version 302 (remplace la version 301)

Nom du produit: Polymère MS E-COLL

(suite de la page 2)

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

• 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Monoxyde de carbone (CO)

Dioxyde de soufre (S02)

Chlorure d'hydrogène (HCI)

- 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- · 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Pas nécessaire.
- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

· Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

(suite page 4)



Page: 4/10

Date d'impression : 08.04.2022 Révision: 08.04.2022

Numéro de version 302 (remplace la version 301)

Nom du produit: Polymère MS E-COLL

(suite de la page 3)

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · Classe de stockage: -
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · 8.1 Paramètres de contrôle
- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:
 Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· DNEL					
CAS: 2768-02-7 triméthoxyvinylsilane					
Oral	DNEL Langzeitwert Verbraucher	0,3 mg/kg/d (cus)			
Dermique	Long term value for employees	7,8 mg/kg bw/Tag (cus)			
		3,9 mg/kg bw/Tag (industrial use)			
Inhalatoire	Long term value for employees	18,9 mg/m³ (cus)			
		27,6 mg/m³ (industrial use)			

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- · Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

- · Protection respiratoire: N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
- · Protection des mains:



Gants de protection (DIN EN 374)



Page: 5/10

Date d'impression: 08.04.2022 Révision: 08.04.2022

Numéro de version 302 (remplace la version 301)

Nom du produit: Polymère MS E-COLL

(suite de la page 4)

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0,4 mm

- · Protection des yeux/du visage Recommandation: Lunettes avec protection latérale (DIN EN 166)
- Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs (DIN EN 14605)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· Couleur: Divers, selon l'encrage · Odeur: Caractéristique · Seuil olfactif: Non déterminé. · Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition Non déterminé. · Inflammabilité Non applicable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

· Inférieure: Non déterminé. · Supérieure: Non déterminé. Non applicable. · Point d'éclair · Température de décomposition: Non déterminé. Non déterminé. Hq ·

· Viscosité:

· Viscosité cinématique Non déterminé.

· Cinématique: 23 °C - 4 mm (ISO 2431)

· Dynamique: Non déterminé.

· Solubilité

· l'eau: Pas ou peu miscible

· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) Non déterminé.

· Pression de vapeur:

Non déterminé. Densité et/ou densité relative

· Densité à 20 °C: 1,6 g/cm3 · Densité relative Non déterminé. · Densité de vapeur: Non déterminé.

· 9.2 Autres informations

· Aspect:

· Forme: Pâteuse

· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité

· Température d'auto-inflammation Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

(suite page 6)



Page: 6/10

Date d'impression : 08.04.2022 Révision: 08.04.2022

Numéro de version 302 (remplace la version 301)

Nom du produit: Polymère MS E-COLL

(suite de la page 5)

· Test de séparation des solvants:

· VOC (CE) 0,76-1,27 %
 · VOC (CE) g/I 12-21 g/I

· Changement d'état

• Taux d'évaporation: Non déterminé.

· Informations concernant les classes de danger physique

 Substances et mélanges explosibles néant · Gaz inflammables néant · Aérosols néant · Gaz comburants néant · Gaz sous pression néant · Liquides inflammables néant · Matières solides inflammables néant · Substances et mélanges autoréactifs néant · Liquides pyrophoriques néant · Matières solides pyrophoriques néant · Matières et mélanges auto-échauffants néant · Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau néant · Liquides comburants néant · Matières solides comburantes néant · Peroxydes organiques néant · Substances ou mélanges corrosifs pour les néant métaux · Explosibles désensibilisés néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- · Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 7)



Page: 7/10

Date d'impression : 08.04.2022 Révision: 08.04.2022

Numéro de version 302 (remplace la version 301)

Nom du produit: Polymère MS E-COLL

(suite de la page 6)

· Valeurs LD	D/LC50 dé	terminantes pour la classification:			
	mélange de: N,N'-éthane-1,2-diylbis(hexanamide); 12-hydroxy-N-[2-[(1-oxyhexyl)amino]éthyl] octadécanamide; N,N'-éthane-1,2-diylbis(12-hydroxyoctadécanamide)				
Oral	LD50	>2.000 mg/kg (rat)			
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rat)			
CAS: 2768	-02-7 trim	éthoxyvinylsilane			
Oral	LD50	7.120 mg/kg (rat) (OCED 401)			
Inhalatoire	LC50/4h	16,8 mg/L (rat)			
CAS: 5282	CAS: 52829-07-9 Bis(2,2,6,6-tetramethyl-4-piperidyl)sebacate				
Dermique	LD50	>3.700 mg/kg (rat)			
Inhalatoire	LC50/4h	0,5 ppm (rat)			
CAS: 5406	8-28-9 Di	octylbis(pentan-2,4-dionato-O,O')zinn			
Oral	LD50	2.500 mg/kg (rat)			
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rat)			
Inhalatoire	LC50/4h	5,1 ppm (rat)			

· Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Indications toxicologiques complémentaires:
- · Sensibilisation

Skin Sensitisation (test on mixture), Haut, In vitro Not sensitising (OECD 497)

· 11.2 Informations sur les autres dangers

· Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.



Page: 8/10

Date d'impression : 08.04.2022 Révision: 08.04.2022

Numéro de version 302 (remplace la version 301)

Nom du produit: Polymère MS E-COLL

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:		
CAS: 2768-02-7 triméthoxyvinylsilane		
LC50 (96h)	191 mg/L (Fis)	
EC50 (48h)	168,7 mg/L (Daphnia galeata)	
EC50/72h	957 mg/l (algae)	
CAS: 54068-28-9 Dioctylbis(pentan-2,4-dionato-O,O')zinn		
EC50	47,6 mg/l (crustacean)	
ErC50	32 mg/l (algae)	

- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

- · 12.7 Autres effets néfastes
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (Classification propre): très polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Remettre les conteneurs complètement vides pour le recyclage.

· Catalogue européen des déchets		
08 04 10	déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09	
15 01 02	emballages en matières plastiques	

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

FR -



Page: 9/10

Date d'impression: 08.04.2022 Révision: 08.04.2022

Numéro de version 302 (remplace la version 301)

Nom du produit: Polymère MS E-COLL

(suite de la page 8)

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

· ADR, ADN, IMDG, IATA néant

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· ADN, IMDG, IATA néant

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR, ADN, IMDG, IATA

· Classe néant

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA néant

· 14.5 Dangers pour l'environnement

· Marine Pollutant: Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Non applicable.

· 14.7 Transport maritime en vrac conformément

aux instruments de l'OMI Non applicable.

· "Règlement type" de l'ONU: UN-, -

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.
- · Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques - Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- · Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

- · Prescriptions nationales:
- · Indications sur les restrictions de travail:

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes en âge de procréer.

(suite page 10)



Page: 10/10

Date d'impression: 08.04.2022 Révision: 08.04.2022

Numéro de version 302 (remplace la version 301)

Nom du produit: Polymère MS E-COLL

(suite de la page 9)

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

· Scénarios d'exposition

Exposure scenario(s) of ingredients (if present) are available on request at: sdb@ede.de

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Peut provoquer une allergie cutanée. H317

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H361fd Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

Risque présumé d'effets graves pour les organes.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

· Service établissant la fiche technique: Département de la sécurité des produits

· Contact: sdb@ede.de

 Date de la version précédente: 17.12.2021 · Numéro de la version précédente: 301

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3 Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée - Catégorie 1

Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2

STOT SE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) - Catégorie 2

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Catégorie 1

Aquatic Chronic 4: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 4

· * Données modifiées par rapport à la version précédente